

EG-Betriebserlaubnis

TYP E45

Fahrzeug:
AUDI 80/90 TYP 89

MINISTRE DES TRANSPORTS

Luxembourg, le 13 janvier 1992
 19-21, Boulevard Royal
 L-2910 LUXEMBOURG
 Tél. 4794-1 - Télex No 3464 eco lu



REFERENCE : No e13-81/334-L2379 Ext.I

ANNEXES : Documentation technique

COMMUNICATION CONCERNANT L'EXTENSION DE LA RECEPTION CEE D'UNE ENTITE TECHNIQUE

en application de la directive du Conseil 89/491/CEE du 17 juillet 1989

(article 9 bis de la directive du Conseil 70/156/CEE, du 6 février 1970, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques)

Entité technique : Dispositif silencieux d'échappement de remplacement

- Numéro de réception CEE de l'entité technique (1) : L2379
- Extension : I
1. Marque de fabrique ou de commerce : RAY
 2. Type : E45
 3. Nom et adresse du fabricant : RAY METALLFABRIK AB
Ljungsarp
S-51090 Limmared
 4. Le cas échéant, nom et adresse du mandataire du fabricant : Angerd und Vigsoe GmbH
Erfurter Strasse 4-6
D-2351 Trappenkamp
 5. Composition de l'entité technique : version A: - tuyau de connexion
- silencieux d'échappement avant : E45-2
- silencieux d'échappement intermédiaire : E45-3
- silencieux d'échappement arrière : E45-4
version B: - silencieux d'échappement arrière : E45-4
 6. Marque de fabrique ou de commerce du (des) type(s) de véhicule(s) à moteur auquel le dispositif silencieux est destiné : voir page 2 ci-après
 7. Type(s) de véhicule(s) : voir page 2 ci-après
à partir du numéro de série : voir page 2 ci-après
jusqu'au numéro de série : voir page 2 ci-avant
 8. Moteur :
 - 8.1. Nature (à allumage commandé, diesel) : à allumage commandé
 - 8.2. Cycles (deux temps, quatre temps) : quatre temps
 - 8.3. Cylindrée : voir page 2 ci-après
 - 8.4. Puissance maximale du moteur : (3)
KW à tours/minute voir page 2 ci-après



Marque de fabrication ou de commerce du (des) type(s) de véhicule(s) à moteur auquel le dispositif silencieux est destiné : Audi

type de véhicule / dénomination commerciale	cylindrée (cm ³)	puissance (DIN) (kW / min ⁻¹)	type de moteur	année de construction
89 / Audi 80	1760	55 / 4500	RU	à partir de 1986
89 / Audi 80	1760	65 / 5200	SF	à partir de 1986
89 / Audi 80	1760	66 / 5200	NE	à partir de 1986
89 / Audi 80	1760	66 / 5200	JV	à partir de 1986
89 / Audi 80	1760	66 / 5400	JN	à partir de 1986
89 / Audi 80	1760	66 / 5500	PM	à partir de 1988
89 / Audi 80	1826	83 / 5600	SD	à partir de 1986
89 / Audi 80	1964	83 / 5300	3A	à partir de 1988
89 / Audi 90	1994	85 / 5400	PS	à partir de 1987
89 / Audi 90	2282	100 / 5700	NG	à partir de 1987
89 / Audi 90 ProSport	2282	109 / 5950	NG	à partir de 1987
89 / Audi 80	1984	101 / 6000	6A	à partir de 1989
89 / Audi 90	2309	123 / 6000	7A	à partir de 1989
89 / Audi 90	2309	98 / 5500	NG	à partir de 1990

9. Nombre de rapports de la boîte de vitesses : 5 rapports
10. Rapports de la boîte de vitesses utilisés : 2ème et 3ème rapport
11. Rapport(s) du pont : 3,7 : 1
12. Valeurs du niveau sonore :
- véhicule en marche ... dB(A), vitesse stabilisée avant accélération à 50 km/h 76 dB(A)
 - véhicule à l'arrêt ... dB(A), à ... tours/minute 86 dB(A) à 4465 tours/min
13. Variation de la perte de charge : -90 %
14. Restrictions éventuelles concernant l'utilisation et prescriptions de montage : version A:
- l'utilisation du dispositif silencieux d'échappement de remplacement n'est autorisée qu'en combinaison avec le tuyau collecteur d'échappement d'origine et le catalyseur d'origine.
- version B:
- l'utilisation du silencieux arrière RAY E-45 n'est autorisée qu'en combinaison avec le collecteur d'origine, le catalyseur ou le silencieux avant d'origine et le silencieux intermédiaire d'origine.
15. Date de présentation du modèle pour la délivrance de la réception CEE de l'entité technique : 24.09.1991



16. Service technique : Société Nationale de Contrôle Technique-Homologations
L-5201 Sandweiler

LUXCONTROL a.s.b.l.
B.P. 350
L-4004 Esch-sur-Alzette
17. Date du procès-verbal délivré par le service technique : 07.10.1991
18. Numéro du procès-verbal délivré par le service technique : LCA 50 36 010 1
19. L'extension de la réception CEE de l'entité technique est accordée / refusée (*) accordée
20. Lieu : Luxembourg
21. Date : 13 janvier 1992
22. Signature :



Pour le Ministre des Transports

Grégoire FOURNELLE
Inspecteur Principal

23. Les documents et pièces suivants, portant le numéro de réception ci-dessus de l'entité technique, sont annexés à la présente communication (à remplir si nécessaire) :

Détail des documents joints au dossier et pouvant être obtenus sur demande :

- 1 Procès-verbal d'essais N° LCA 50 36 010 1 (7 f.);
- 1 Dessin du dispositif d'échappement de remplacement (Page 001);
- 3 Dessins des silencieux du dispositif d'échappement de remplacement (Pages 002 à 004).

24. Remarques : Modifications faisant l'objet de la présente extension :
- Marque de fabrique du dispositif d'échappement de remplacement (RAY);
 - Correction des dimensions du dispositif d'échappement de remplacement;
 - Version supplémentaire du dispositif d'échappement de remplacement;
 - 3 Versions supplémentaires du type de véhicule auquel le dispositif silencieux est destiné;
 - Version de tuyau de sortie supplémentaire et facultative;
 - Suppression du tuyau avant RAY E45-1 comme élément du dispositif d'échappement de remplacement.

(1) Précédé de la ou des lettres distinctives du pays récepteur : B: Belgique, D : République fédérale d'Allemagne, DK: Danemark, F: France, GR: Grèce, I: Italie, IRL: Irlande, L: Luxembourg, NL: Pays-Bas, UK: Royaume-Uni.
 (2) Si plusieurs types sont indiqués, les points 7 à 14 inclus doivent être remplis pour chacun de ces types.
 (3) Déterminée conformément à la directive 80/1269/CEE (JO no L 375 du 31.12.1980)
 (*) Biffer les mentions inutiles.

Montageanleitung für Austauschschalldämpferanlage

1. Alte Anlage demontieren. Falls Schrauben und Muttern schwer zu lösen sind, diese mit Rostlöser einsprühen (eventuell mehrmals).
2. Um ein genaues Ausrichten der Austauschschalldämpferanlage zu ermöglichen, diese zuerst komplett montieren und Schrauben und Bolzen nur leicht anziehen.
3. Auspuffanlage 100 % ausrichten. Durch leichtes Rütteln der Anlage prüfen, ob diese frei hängt.
4. Klammern, Bolzen, Klemmscheiben usw. von vorn nach hinten festziehen. Darauf achten, daß dabei die Lage der Schalldämpferanlage nicht verändert wird.
5. Motor starten und das Auspuffsystem auf Dichtheit prüfen.
6. Es empfiehlt sich, alle Befestigungen nach kurzer Betriebsdauer nochmals anzuziehen.